



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Maître d'ouvrage : Conservatoire d'espaces naturels du Nord Pas de Calais

152 boulevard de Paris

62 190 LILLERS

Objet de la consultation : CLOTURES - CEN Nord Pas de Calais

Objet des marchés :

- RNR de Pont d'Ardres à Ardres et Les Attaques

Référence de la consultation : 2017/18_ClôturesPA-CEN NPDC

Date limite et lieu de remise des offres : VENDREDI 17 mars 2017 – 12H00

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DU NORD PAS DE CALAIS

152 boulevard de Paris

62190 LILLERS

Demande d'informations complémentaires auprès de **Madame Sandrine GOUGAUD – Responsable Pôle**

Travaux : 06.84.24.12.67 ou sandrine.gougaud@espaces-naturels.fr

Réservation visites de sites : 06.84.24.12.67 ou **03.21.54.75.00**

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

RNR de Pont d'Ardres

1. Localisation et accès

Commune : Ardres et Les Attaques

Site : Réserve Naturelle Régionale de Pont d'Ardres

Lieu-dit : Le Pont d'Ardres, Le Banc Bart, Le Fort Rouge Sud, Les bassins de décantation

Voie d'accès : La partie nord dite des Bassins des Attaques est longée par la rue du Chemin Latéral sur la commune de Les Attaques et la partie sud dite des Bassins des Attaques est longée par la rue de la rivière de 1777 sur la commune de Ardres.

2. Objectif

Cet ancien site industriel est fermé pour le moment au public. Cependant une fréquentation anarchique a lieu sur le site et des intrusions ont régulièrement lieu entraînant des problèmes de sécurité mais également de dérangement, notamment pour les oiseaux. L'objectif est donc de clôturer de manière la plus pérenne possible et hermétique possible en périphérie du site.

3. Description des travaux

Deux types de clôtures sont prévues :

- sur les abords de route, chemin ou accès aisé, des panneaux rigides type clôtures Betafence seront installées. Les accès (portail) seront également remis en état ou changés si nécessaire. Si les portails sont changés, toutes les parties démontables (visserie etc) devront être soudées afin d'éviter vol et démontage.

Le portail des Attaques devra avoir une ouverture de 6m et l'accès à ce portail devra être busé car un fossé ne permet actuellement pas de rentrer dans le site. Cette buse devra pouvoir être franchie par des engins type tracteur, remorques, bétailière etc. et être dimensionnée pour permettre le bon écoulement des eaux du fossé (diamètre de 0,80m à confirmer in situ).

Un portillon piéton sera également installé sur le même modèle que les portails (voir carte). Pour ces panneaux rigides, le prestataire proposera dans son offre le meilleur choix pour remplir les objectifs qualité/prix, protection du site (préférer par exemple des barreaux verticaux), résistance au temps, au vol, au vandalisme... Les portails, portillon et panneaux rigides devront faire une hauteur de 2m.

Le linéaire concerné est de **0,970 km sur Pont d'Ardres et 2,1 km sur les Attaques soit 3,07 km de panneaux rigides cartographiés.**

- concernant les accès éloignés, ou isolés, il sera posé une clôture ursus type ursus lourd accompagnée de barbelé comme suit :

Cette clôture sera réalisée en barbelé (ronce « ursus » diamètre 2,2 mm). Le linéaire bénéficiera de 4 fils barbelés respectivement à 0, 70, 140 et 150 cm du sol. Ils seront fixés aux piquets côté intérieur du site.

Les barbelés seront fixés à des piquets fendus 12/14 en bois non traité (châtaignier ou acacia) d'une longueur de 2m, espacés tous les 3 mètres. Les fils seront maintenus à l'aide de crampons (4,40 x 40 mm) enfoncés dans les piquets de manière à ce que le barbelé puisse coulisser. Des tendeurs (n°4) seront mis en place tous les 50 m, au niveau d'une jambe de force, sur chaque rangée de fil (sur le retour perpendiculaire c'est à 25m que les jambes de force et tendeurs seront fixés, idem l'ancienne clôture raccordée sera également équipée de tendeurs).

Sur le barbelé, sera fixé un ursus de 140cm de hauteur (d'où la présence d'un barbelé à ras du sol et d'un barbelé à 140cm). Cet ursus sera de type Ursus Lourd rigide. Les plus petites mailles seront posées en bas. L'ursus sera fixé aux piquets à l'aide des mêmes crampons que pour le barbelé et sera au préalable fortement tendu. Il sera ensuite fixé aux barbelés grâce à des agrafes type agrafes à grillage.

Des jambes de force seront installées aux extrémités puis sur le linéaire (tous les 50 m), autant que nécessaire pour garantir la solidité de l'ouvrage. A chaque jambe de force, le linéaire de barbelé doit être coupé et enroulé autour du piquet pour une bonne fixation. Le démarrage du nouveau barbelé se fait de la

même façon, en plaçant un tendeur environ 1 mètre après le départ de la jambe de force, partie fixe du tendeur côté jambe de force.

Pour les piquets implantés au niveau des jambes de force et en piquets d'angle, le prestataire choisira des piquets de plus grosse section (mini 12/14 non fendu) afin de garantir la solidité de l'ouvrage. Cela évitera que les piquets ne se déchaussent du fait des tensions qu'ils supporteront et des alternances assèchement/humidité du sol, ou de la poussée des animaux.

Le linéaire concerné est de **2,6km sur Pont d'Ardres et 200 m sur les Attaques soit 2,8 km de clôture ursus/barbelés.**

Dans tous les cas, ces panneaux rigides et clôtures ursus/barbelés doivent pouvoir contenir des animaux car dans un futur proche, le site sera pâturé par des bovins.

Lors de la visite pour l'établissement du devis, les linéaires seront réajustés en fonction des observations de terrain : clôture rigide et portails déjà en place qui pourront être conservés s'ils sont en bon état, linéaire d'anciennes clôtures à démonter, évacuer, valoriser en déchetterie, débroussaillage/déboisement nécessaire pour la pose des clôtures... Autant que faire se peut, les nouvelles clôtures seront posées en lieu et place des anciennes clôtures. En cas d'absence de clôture, l'emplacement le plus adéquat sera visualisé au moment de la visite pour l'établissement du devis.

Concernant les débroussaillages nécessaires pour la pose des clôtures, les ligneux et arbustes peuvent être broyés sur place, à même le sol ou les branches passées au broyeur et les tas de broyats laissés sur les digues (ne pas mettre en plein milieu pour ne pas gêner la circulation sur les hauts de digues). Pour les diamètres ne passant pas au broyeur, des tas de bois pourront être laissés, rangés en bordure la zone.

En aucun cas il ne sera fait de feu sur le site.

Enfin, les accès au niveau des portails devront pouvoir être utilisés pour passer avec des engins type tracteur, remorques, bétailière etc.

Concernant la circulation des engins sur le site, le prestataire ne devra pas circuler avec des gros engins lourds. Des engins de maximum 5/6T pourront circuler. Cette limitation est due à la fragilité des digues.

4. Matériels

Travaux	Matériel utilisé (à remplir par le prestataire)	
	Type outil	Caractéristiques techniques
Pose de clôtures barbelés et panneaux rigides, portillon et portails		
Débroussaillage préalable à la pose		
Pose d'une buse		

5. Période d'intervention

15 août 2017 au 28 février 2018

Les deux secteurs ne devront pas être travaillés en même temps afin de laisser un secteur de quiétude pour les oiseaux.

Les travaux commenceront impérativement en août sur Les Attaques côté bord de route et progresseront autour du site dans le sens des aiguilles d'une montre. Ils se poursuivront ensuite sur Pont d'Ardres en commençant par le linéaire bord de route puis en progressant ensuite comme le souhaite le prestataire.

Annexe 1 : Plan de prévention

Nom du site : RNR de Pont d'Ardres	Commune(s) : Ardres et Les Attaques
Nature des travaux : Pose de clôtures et portails	

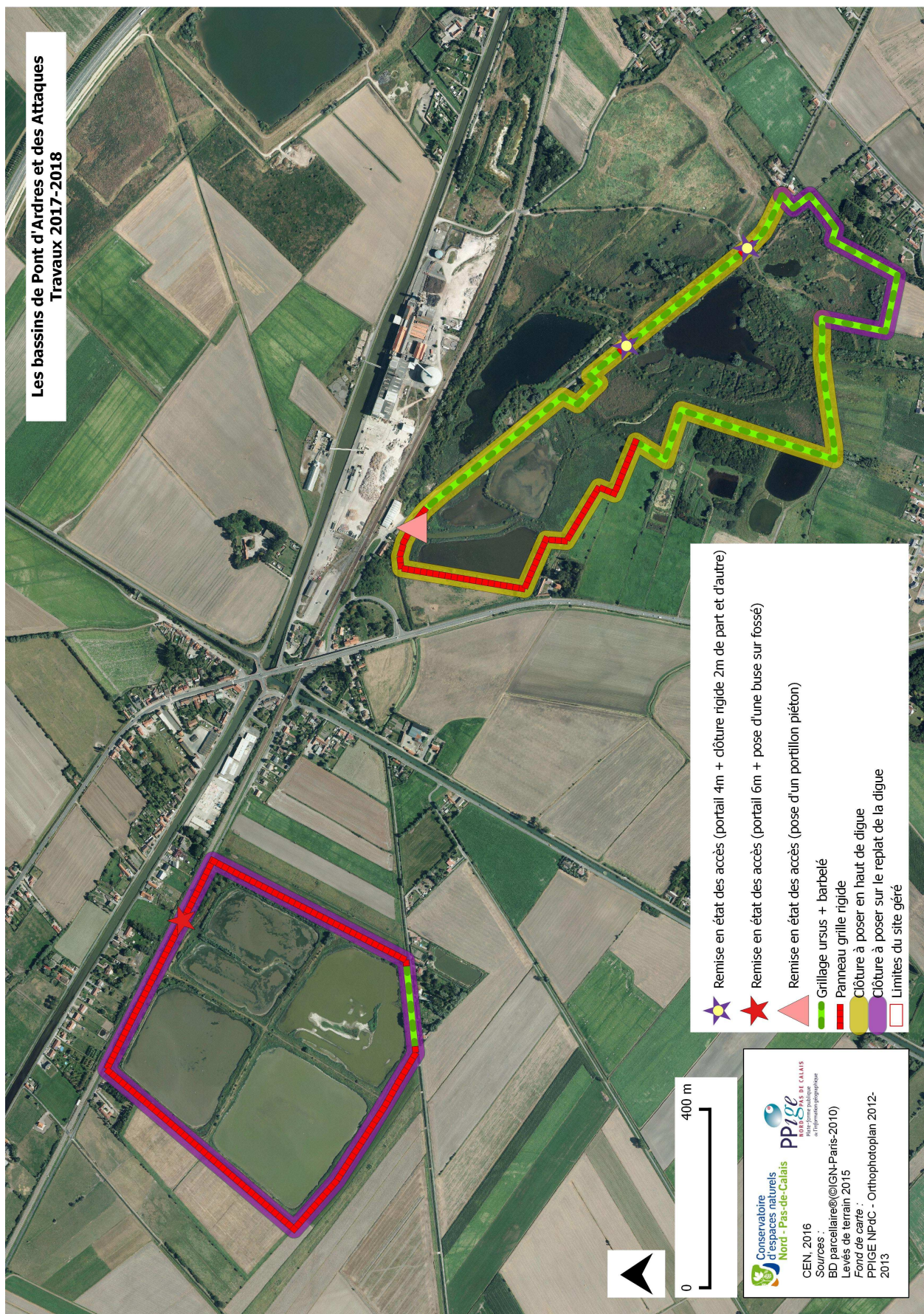
Maître d'ouvrage :
Conservatoire d'espaces naturels du Nord Pas de Calais 152 boulevard de Paris 62190 LILLERS
Tel : 03 21 54 75 00
Nom du responsable : Sandrine GOUGAUD
Nom des personnes assurant le suivi : Simon BEZILLE 06 70 20 25 06
et Matthieu LOQUET 06 70 20 68 56

Prestataire :
Tél :
Nom et qualification du responsable sur le site :
Effectif sur le site :

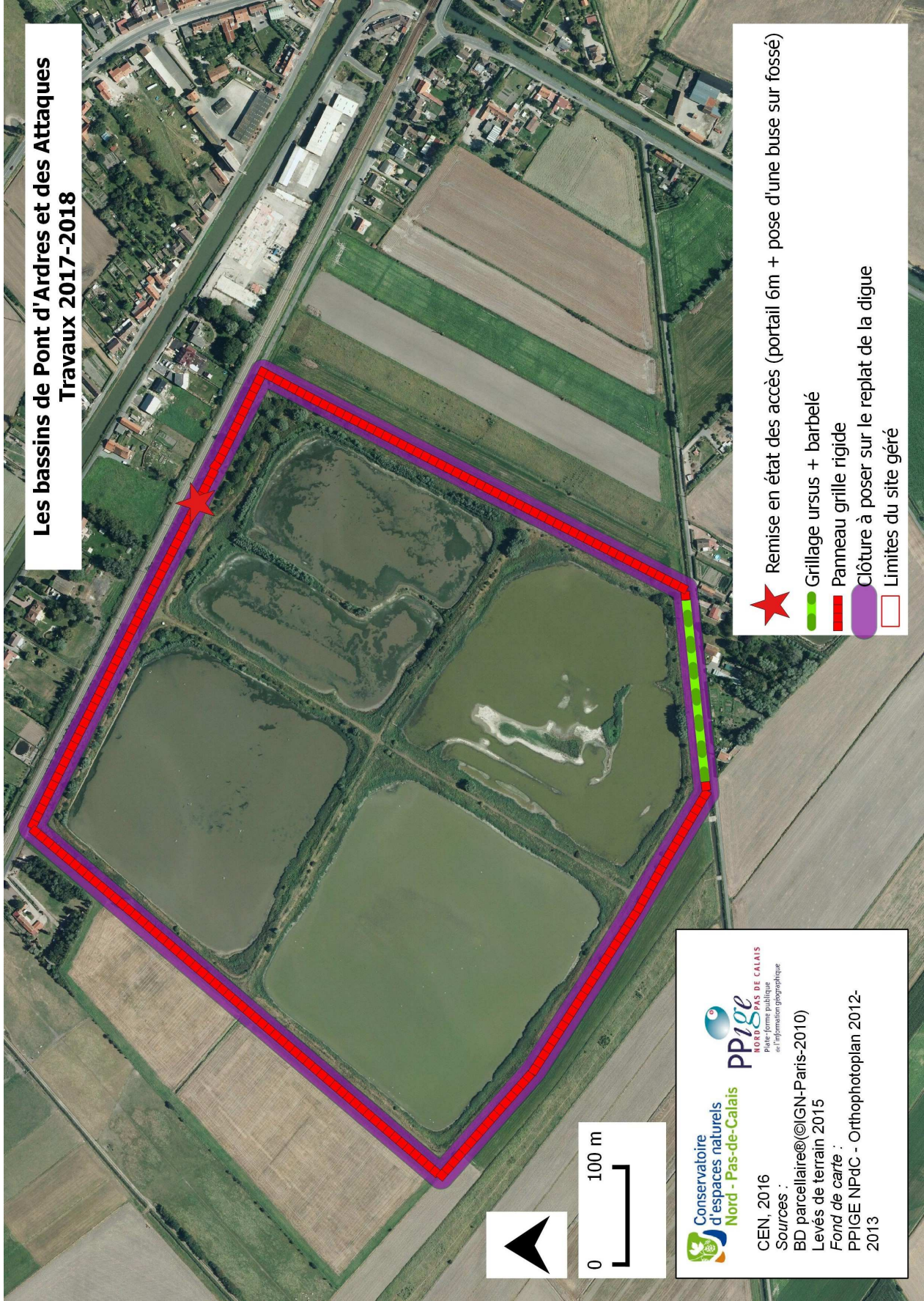
Risques identifiés	Mesures de prévention
Liés au site Risque d'enlèvement Risque de chute Risque de noyade	
Liés à la nature des travaux Utilisation d'engins lourds Risque de coupure	

Pour le maître d'œuvre :
Date :
Nom et signature :

Annexe 2 : Cartes de localisation des travaux



Les bassins de Pont d'Ardres et des Attaques Travaux 2017-2018



- ★ Remise en état des accès (portail 6m + pose d'une buse sur fossé)
- Grillage ursus + barbelé
- Panneau grille rigide
- Clôture à poser sur le replat de la digue
- Limites du site géré





0 100 m

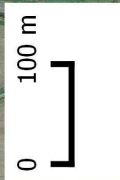
Conservatoire
d'espaces naturels
Nord - Pas-de-Calais


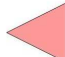





PPIGE
NORD PAS DE CALAIS
plate-forme publique
de l'information géographique

CEN, 2016
Sources :
BD parcelaire@IGN-Paris-2010
Levés de terrain 2015
Fond de carte :
PPIGE NPdC - Orthophotoplan 2012-
2013

Les bassins de Pont d'Ardres et des Attaques Travaux 2017-2018


 Conservatoire
d'espaces naturels
Nord - Pas-de-Calais

 PPIGE
NORD PAS DE CALAIS
plate-forme publique
d'information géographique
 CEN, 2016
 Sources :
 BD parcellaire@IGN-Paris-2010)
 Levés de terrain 2015
 Fond de carte :
 PPIGE NPdC - Orthophotoplan 2012-
 2013



-  Remise en état des accès (portail 4m + clôture rigide 2m de part et d'autre)
-  Remise en état des accès (pose d'un portillon piéton)
-  Grillage ursus + barbelé
-  Panneau grille rigide
-  Clôture à poser en haut de digue
-  Clôture à poser sur le replat de la digue
-  Limites du site géré

